

tellement ajouté foi aux représentations des évêques de la province ecclésiastique de Québec et du Manitoba, que je ne fus pas peu surpris d'entendre, lors de ma première audience, le cardinal Ledochowski me dire avec un grand sérieux: « Pourquoi ce M. Laurier que vous représentez comme catholique refuse-t-il d'obéir à « l'ordre de la Reine », commandant de rétablir immédiatement les écoles séparées dans le Manitoba telles qu'elles existaient avant 1890 « quand un bon protestant comme M. Tupper « se déclare prêt à le faire si on lui confie de nouveau le pouvoir » (textuel).

Son Eminence le cardinal Ledochowski est âgé de 76 ans. Ancien archevêque de Posen, le Cardinal Préfet est célèbre par ses démêlés avec Bismarck qui, lors des lois du « Kulturkampf », le fit tout bonnement emprisonner pendant deux ans. Ce souvenir, très glorieux, est souvent invoqué par le cardinal intransigeant. Son Eminence sera certainement désappointée si M. Laurier ne fait pas bientôt emprisonner les six évêques qui ont juré sa ruine politique. Il est vrai que je représentai à Son Eminence que Bismarck persécutait les catholiques allemands et les punissaient dans la personne de leur archevêque, tandis qu'en Canada ce sont les évêques qui combattent M. Laurier, pour le punir d'entraîner les catholiques à sa suite.

Le cardinal Ledochowski s'est identifié avec la cause des écoles du Manitoba depuis 1893.

Mgr Gravel, évêque de Nicolet, nous a appris dans la correspondance que Sa Grandeur publia, il y a deux ans, qu'elle avait réussi à engager en 1894, le cardinal Ledochowski à écrire à Son Eminence le cardinal Vaughan priant l'archevêque de Westminster d'employer son influence auprès des Lords du comité judiciaire du Conseil Privé, afin de les induire à rendre un jugement favorable à la minorité catholique de Manitoba.

Le 29 janvier 1895, les Lords du Conseil Privé rendirent enfin, après l'admirable plaidoirie de l'honorable Edward Blake, ce fameux jugement que les fortes têtes de l'Eglise et de l'Etat interprètent si différemment. Néanmoins le cardinal est intimement convaincu que c'est grâce à son intervention que " la Reine a donné l'ordre " de rétablir immédiatement les écoles séparées telles qu'elles existaient avant 1890.